

Nantes, le 10 février 2023

CONSEIL MÉTROPOLITAIN – VENDREDI 10 FÉVRIER 2023

La Métropole déclare l'intérêt métropolitain de la piscine du sud-ouest : réaction de Johanna Rolland

Les élus du Conseil métropolitain réunis ce vendredi 10 février 2023 viennent de voter, à 72 votes sur 98, la déclaration d'intérêt métropolitain pour le projet de piscine du sud-ouest de la métropole. Nantes Métropole assurera ainsi la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation du futur équipement. Il s'agit d'une décision importante pour ce projet qui verra le jour à l'horizon 2027/2028. Les 4000 enfants des 7 communes, Bouaye, Brains, Le Pellerin, Saint-Aignan de Grand Lieu, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne et Saint-Léger-les-Vignes pourront bénéficier d'un équipement qualitatif qui répondra aux besoins et attentes du « savoir-nager » inscrit dans les programmes scolaires.

« Je me félicite de ce vote clair et massif de toute la majorité métropolitaine en faveur de cette déclaration d'intérêt métropolitain. C'est une décision historique, qui ouvre une étape nouvelle et décisive pour le projet de la piscine du sud-ouest. Je suis fière que la Métropole soit au rendez-vous pour ce projet attendu depuis de nombreuses années par les 7 communes du sud-ouest et leurs habitants. Je ne me résous pas qu'une partie des enfants métropolitains n'aient pas accès « au savoir nager », inscrit au cœur des programmes scolaires. Les enfants des 24 communes doivent avoir les mêmes droits et ce, partout dans toute la métropole. Ce projet de piscine est aussi l'expression de la solidarité de la Métropole vis-à-vis des plus petites communes, quelle que soit leur sensibilité politique », a déclaré Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole.